

Résultats de la consultation

des citoyens de la métropole de Lyon

sur la place de la publicité dans l'espace public



Une consultation inédite

1 mois de consultation – février 2019

10 000 participations

8000 citoyens de la métropole
(retenus pour les résultats ci-après)

Consultation en ligne et passation de questionnaires dans la rue



Une consultation inédite

Un travail conjoint

de l'Union des Comités d'Intérêts Locaux

et du Collectif Plein la Vue



1. Importance de la publicité dans l'espace public

68% des citoyens interrogés
trouvent qu'il y a **beaucoup trop de publicité** dans les rues.

24% trouvent qu'il y en a trop

8% suffisamment

0,5% pas assez

2. Installation d'écrans publicitaires (écrans vidéo) dans les rues

90% des citoyens sont très défavorables
à l'installation d'écrans publicitaires

7% sont défavorables

2% favorables

1% très favorables

3. Taille maximale souhaitée pour les panneaux publicitaires

2m² maximum pour **78%** des citoyens

4m² maximum : 10%

6m² maximum : 9%

8m² et plus : 3%

4. Part des personnes interrogées considérant que ces mobiliers urbains sont des panneaux publicitaires :



↑
a) 98%

↑
b) 3%

↑
c) 97%

↑
d) 84%

↑
e) 98%

↑
f) 29%

5. Publicité au sommet des immeubles

95% des citoyens sont **pour la suppression**

de ces supports publicitaires



6. Publicité sur bâches permanentes

96% des citoyens sont **contre l'utilisation**

de ces supports publicitaires



7. Bâches de chantier publicitaires

50% des citoyens sont **contre l'utilisation**

de ces supports publicitaires

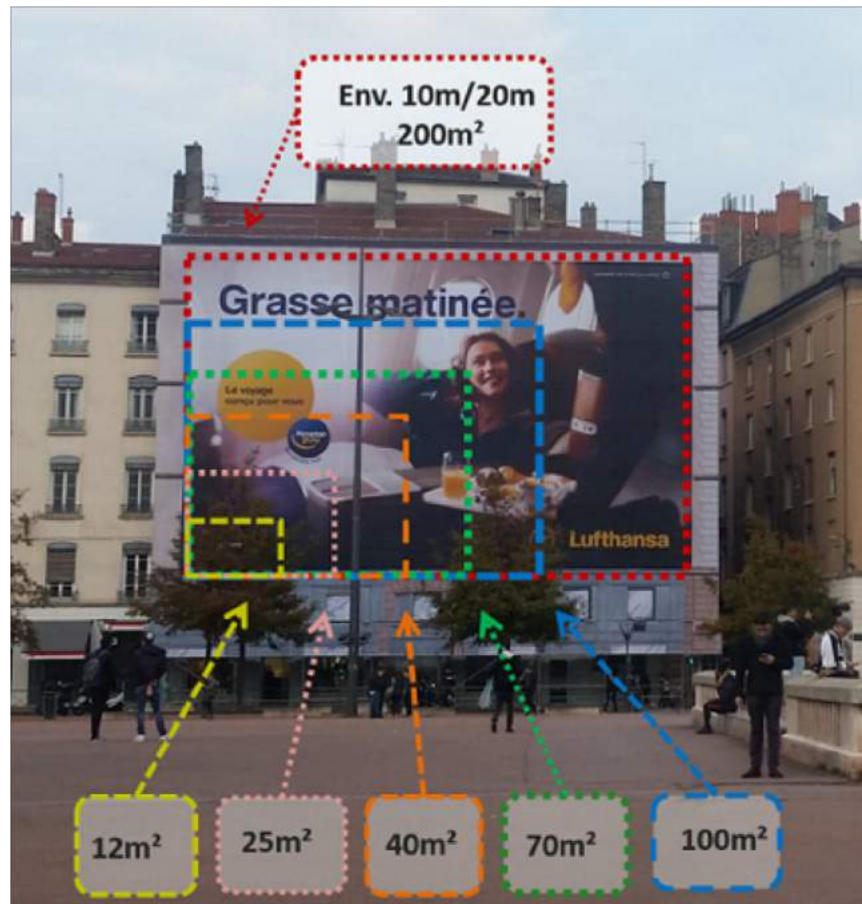
33% sont pour

17% sans avis.



8. Bâches de chantier publicitaires – Taille des publicités

Pour les citoyens, la **publicité** doit couvrir au maximum



**100m² ou +
pour 22% d'entre eux**

70m² : 10%

40m² : 10%

25m² ou moins : 8%

(50% de citoyens défavorables à ces bâches)

9. Publicité sur bâches événementielles (temporaires)

86% des citoyens sont **contre l'utilisation**
de ces supports publicitaires

10. Extinction des enseignes et vitrines

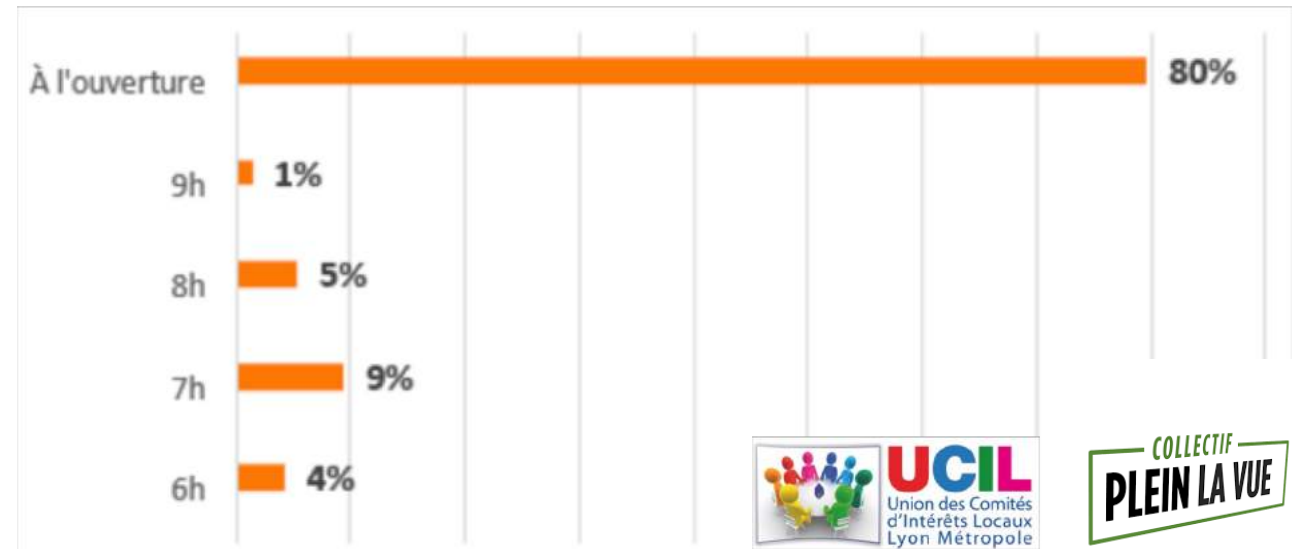
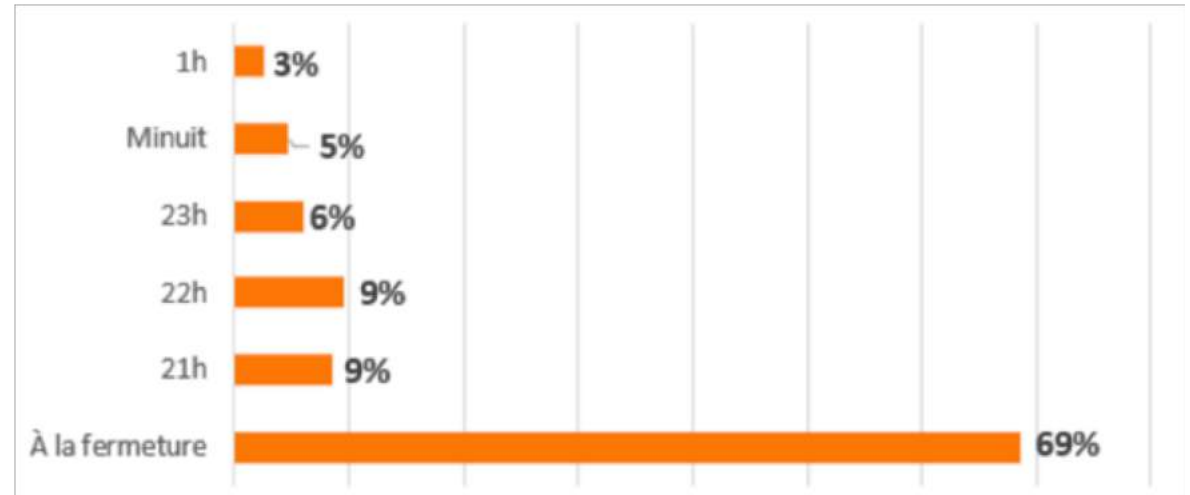
Les enseignes et vitrines doivent être

éteintes à la fermeture

pour **69%** des citoyens.

Allumées à l'ouverture

pour **80%** des citoyens



11. Extinction des panneaux publicitaires lumineux

Ces panneaux doivent être **toujours éteints** pour **73%** des citoyens.

Pour ceux qui pensent qu'ils doivent être rallumés à une certaine heure, les avis sont partagés à part quasi égale entre 6h, 7h, 8h et 9h du matin.

